

# Introduction

L'Institut des Sciences du Travail présente dans ce dossier une analyse synthétique dont l'objectif est de décrire pour chaque État membre de l'Union européenne, les systèmes de consultation, concertation, négociation auxquels prennent part les acteurs socio-économiques ; ainsi que les évolutions qui les caractérisent dans ce contexte d'émergence de l'Union européenne<sup>1</sup>.

La synthèse comprend, d'une part, un volet descriptif qui identifie, pour chaque réalité nationale, le cadre institutionnel mis en place et sa logique de fonctionnement ; les processus de concertation et de négociation collective à l'œuvre sur la scène nationale ; les interventions des États auprès des interlocuteurs sociaux et le rôle que jouent les pouvoirs publics à l'intérieur des systèmes de relations professionnelles. D'autre part, une dimension plus dynamique qui tente d'identifier les évolutions significatives que l'on peut observer au sein de chaque pays en vue de mettre en évidence d'éventuels regroupements de pays autour de pratiques convergentes clairement identifiables.

L'analyse des processus de négociation et des nouvelles tendances qui les caractérisent, s'inscrit dans la perspective de favoriser le développement du dialogue social à l'échelle européenne, conformément aux objectifs de l'accord sur la Politique sociale du traité d'Amsterdam.

Méthodologiquement, chaque réalité nationale est examinée au regard d'une grille de synthèse unique qui met en évidence plusieurs critères:

- le premier découpage concerne les niveaux des systèmes de relations professionnelles
  - National Intersectoriel
  - National Sectoriel
  - Régional / Local
  - Entreprise
- le deuxième découpage est opéré verticalement. Pour chacun de ces niveaux, on identifiera les Acteurs qui y trouvent place, les Lieux (ou institutions) au sein desquels ils négocient, les Missions qui sont dévolues à ces institutions, la nature et l'étendue des accords ratifiés par les acteurs en présence (voir les points Extension & Paix Sociale). Enfin, le Rôle de l'État sera pris en compte à chacun de ces niveaux.

Quelques éléments contextuels précèdent chaque tableau récapitulatif avec une description succincte du cadre institutionnel de chaque pays en matière de relations professionnelles ainsi qu'une identification des évolutions majeures que ces systèmes ont connues récemment.

Contrairement aux publications « classiques » en matière de relations industrielles, réalisées à l'échelon national ou local, ce dossier présente l'originalité de fournir un cadre de référence européen à partir duquel les réflexions dans ce domaine peuvent se développer.

Il se veut un outil de compréhension des systèmes nationaux et européens ; au service des étudiants, des chercheurs mais aussi des praticiens œuvrant dans le domaine des relations industrielles.

---

<sup>1</sup> L'Institut des Sciences du Travail a réalisé ce Dossier en se basant sur 15 rapports rédigés par des experts nationaux, spécialisés dans le domaine des relations industrielles dans chacun des États membres de l'Union européenne.

# Table des matières

## INTRODUCTION

### **1. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Allemagne**

- 1.1 La négociation collective
- 1.2 Les accords d'entreprise
- 1.3 Les relations entre les conventions collectives et les accords d'entreprise
- 1.4. Les autres lieux de représentation du personnel
- 1.5. Intervention de l'Etat et concertation
- 1.6. Evolutions récentes

### **2. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Autriche**

- 2.1 La représentation des travailleurs et des employeurs en Autriche
- 2.2 La négociation collective
- 2.3 Concertation/consultation et rôle de l'Etat

### **3. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Belgique**

- 3.1 La négociation collective
- 3.2 La concertation
- 3.3. La consultation
- 3.4. Evolutions récentes

### **4. La cadre institutionnel et les évolutions récentes au Danemark**

- 4.1 Le cadre institutionnel
- 4.2 La négociation collective
- 4.3 La conciliation et la résolutions des conflits du travail
- 4.4 Evolutions récentes

### **5. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Espagne**

- 5.1 La négociation collective
- 5.2 Arbitrage et Conciliation
- 5.3 La concertation/consultation

### **6. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Finlande**

- 6.1 La concertation
- 6.2 La négociation
- 6.3 Le cadre institutionnel
- 6.4 Résolution des conflits sociaux
- 6.5 Les évolutions récentes

## **7. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en France**

- 7.1 La négociation collective
- 7.2 La concertation et la consultation
- 7.3 Le processus de négociation collective
- 7.4 Procédures d'extension
- 7.5 Evolutions récentes

## **8. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes au Royaume-Unis**

- 8.1 Une tradition volontariste
- 8.2 Place centrale de l'entreprise
- 8.3 Rôle du gouvernement

## **9. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Grèce**

- 9.1 Niveaux et acteurs à la négociation
- 9.2 La consultation
- 9.3 Le cadre institutionnel
- 9.4 La résolution des conflits
- 9.5 Evolutions récentes

## **10. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Irlande**

## **11. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Italie**

- 11.1 La consultation/concertation
- 11.2 La négociation collective
- 11.3 Rôle de l'État
- 11.4 Evolutions récentes

## **12. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes au Luxembourg**

## **13. Le cadre institutionnel et les évolutions majeures aux Pays-Bas**

- 13.1 Consultation, concertation et rôle de l'État
- 13.2 La négociation collective
- 13.3 Le cadre institutionnel

## **14. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes au Portugal**

- 14.1 La négociation collective
- 14.2 Consultation et concertation
- 14.3 Le processus de négociation collective
- 14.4 Procédures d'extension
- 14.5 Evolutions récentes

## **15. Le cadre institutionnel et les évolutions récentes en Suède**

15.1 La négociation collective

15.2. L'intervention de l'Etat

## **BIBLIOGRAPHIE**